



Mouvement Eucharistique des Jeunes

Action catholique des Enfants



Scouts et guides d'Europe



Scouts et guides de France

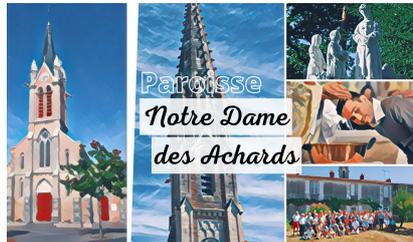


Scouts unitaires de France



Servant d'autel

Doyenné des Sables d'Olonne



Année 2023 - 2024

Propositions diocésaines pendant les vacances de Pâques

A St Laurent sur Sèvre

Ecole de prière (du CP au CM1)

et

Récollecion "Viens et Vois" (CM 2)

**Propositions paroissiales**

**pour**

**les enfants de 4 à 10 ans**

**Rentrée spéciale  
CM2**

**Dès 10 h**

**"Venez et Voyez"**

**Dimanche 8 octobre - Salle Louis Chaigne à Talmont St Hilaire**

Moi parent, je peux donner de mon temps pour :

- Aider pour l'éveil à la foi
- Animer un groupe de caté (en binôme)
- Aider lors des temps forts (en binôme)
- Animer par mon talent de musicien(ne) ou chanteur(se) les messes.

Nous souhaitons des renseignements pour : .....

Si un adulte n'a pas reçu l'un ou l'autre des sacrements, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Christine JOREL ou de la paroisse.

**Pour notre Seigneur, il n'y a pas de limite d'âge !**

Contact : Mme Christine JOREL  
permanences les lundis et jeudis.

PAROISSE NOTRE DAME DES ACHARDS

9, rue de Nantes - La Mothe-Achard  
85150 LES ACHARDS

lamotheachard.catechese@diocese85.org  
02 51 38 60 59

Les enfants inscrits dans les écoles catholiques vivent la catéchèse sur le temps scolaire.

Pour les enfants scolarisés dans l'enseignement public, la catéchèse (du CE1 au CM2) est proposée hors temps scolaire en paroisse.

Pour toute demande de sacrement, étape de foi ou inscription au caté, merci de compléter le document joint (recto/verso) et de le transmettre à l'école de votre enfant ou à Christine JOREL.

Une réunion d'information est prévue le :

**Mardi 10 octobre 2023 à 18 h 30  
l'église des Achards**

dès 4 ans

## Le Baptême

Beaucoup d'enfants non baptisés découvrent Jésus grâce à l'éveil à la foi ou à la catéchèse et cela suscite parfois l'envie d'être baptisé. Une réunion d'information est fixée le :

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE à 20 h - Salle paroissiale**  
impasse Jean de La Fontaine - La Mothe-Achard

3-6 ans

## L'éveil à la foi

Lors du baptême de votre enfant, vous vous êtes engagés à l'élever dans la foi. Afin de vous aider et vous soutenir dans votre choix éducatif, nous vous proposons trois rencontres en église qui vous seront communiquées ultérieurement.

8 ans CE2

## Le 1er Pardon

C'est un sacrement qui nous accompagne et que nous pouvons renouveler tout au long de notre vie. C'est pourquoi il est important que votre enfant puisse s'y préparer et vivre cette étape avant la 1ère des communions. Le temps fort aura lieu le :

**Samedi 2 décembre 2023 de 10 h à 17 h. - Grosbreuil \***

9 ans CM1

## La première des communions

La première des communions se prépare sur deux années scolaire (CE2 et CM1). Vous parents, serez sollicités pour accompagner votre enfant et nous vous demandons de participer aux rencontres. Des temps forts rythmeront cette préparation.

**\* Les lieux et horaires exacts seront précisés ou confirmés ultérieurement.**



### Temps de préparation à la 1ère des communions \*

- Dimanche 26 novembre 2023 \*: 9 h 00 - 12 h 00
- Dimanche 14 janvier 2024 \*: 9 h 00 - 12 h 00
- Dimanche 4 février 2024 \*: 9 h 00 - 12 h 00
- Samedi 13 avril 2024 \*: 9 h 30 - 17 h 00 - Longeville /s Mer \*

### Célébrations des 1ère communions

- **Dimanche 5 mai 2024** : église de Sainte Flaive des Loups à 10 h 30
- **Dimanche 2 juin 2024** : église de La Mothe-Achard à 10 h 30

### Célébration du Pardon (CM1 et CM2) :

**(sacrement obligatoire avant la 1ère des communions)**

**Samedi 17 février 10 h à 12 h - Église des Achards**

10 ans CM2

## La profession de foi

La profession de foi n'est pas un sacrement, mais elle fait partie des étapes qui permettent aux enfants de s'approprier la foi qu'ils ont reçue au moment de leur baptême. La profession de foi ouvre le chemin vers la confirmation qui leur sera proposée au collège.

La préparation inclut la participation aux messes du 26 novembre 2023, 14 janvier 2024 et 4 février 2024, église de La Mothe Achard.

Temps fort : **Samedi 6 avril 2024 de 10h à 17h \***

Célébrations : **Dimanche 26 mai 2024** : église de La Mothe-Achard à 10 h 30